

*sieurs heures*, les livres résistèrent, et pas un seul ne périt, tant les procédés de dessiccation furent bien dirigés. Un ferblantier du voisinage imagina enfin une gouttière qui sauva le précieux cabinet. On avait bien attendu ! »

Mais M. Monfalcon a oublié d'ajouter que beaucoup de ces monuments ont été maculés par les infiltrations des eaux, et que le cabinet où on les conserve, même encore aujourd'hui, est sans air, obscur et humide pendant six longs mois. Ce cabinet renferme 402 incunables, et M. le président Baudrier, qui n'ignore aucune des richesses de notre grande bibliothèque publique, estime qu'elle en possède au moins six cents ; mais connaît-on bien tous ces monuments ? M. Delandine ne s'en est pas occupé pendant sa longue gestion de la bibliothèque, ou du moins il ne leur a pas consacré un travail spécial, comme il l'a fait pour nos manuscrits. M. Péricaud, au contraire, s'est livré sur les incunables lyonnais à une étude profonde, mais comme le remarque M. Baudrier, « dans les recherches de notre savant bibliothécaire, les lacunes (1) abondent au-delà de toute prévision. Ce n'est pas assurément sa faute, car nul n'a poussé plus loin que lui la passion des livres, l'ardeur et la ténacité des investigations. C'était celle de son temps. S'il assistait aux débuts de cette fièvre qui a saisi tous les oisifs de notre époque pour les lancer à la recherche des vieux débris des siècles derniers, il n'a pas assez vécu pour récolter sa part de leur moisson. Il n'a pas pu connaître les richesses exhumées de la poussière par l'élévation insensée

(1) Ainsi M. Péricaud n'a pas connu le n° 35 du catalogue de M. Desbarreaux-Bernard, et qui a pour titre : « Marcus Tullius Cicero de officiis, amicitia, de senectute et paradoxis, cum commente; imprimé par Jean de Prat, ni le n° 37, Vocabularius utriusque juris, ni le n° 56, Glanvjlla anglicus, Prohemium de propictalibus rerum... »